

LES DÉLÉGUÉS ÉLUS PAR
LES ADHÉRENTS DIRECTS



LES REPRÉSENTANTS
DES CLUBS AFFILIÉS



RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1 FOIS PAR AN

OBJECTIFS

Élection des membres du Comité Directeur
+
Définition de la politique fédérale (activités et budget)



ÉLIT LE COMITÉ DIRECTEUR

18 MEMBRES

Responsables devant l'Assemblée Générale des actions
entreprises par la FFCC, renouvelable par tiers chaque année.

ÉLIT

NOMME
LES STRUCTURES
DÉCENTRALISÉES

NOMME
LES
COMMISSIONS



LE BUREAU

6 membres

assurent le suivi entre
les réunions du Comité
Directeur.
Composé du Président;
de Vice-Présidents,
d'un trésorier
et de membres.

LE PRÉSIDENT

Assisté de **10 salariés**
à temps plein au siège
à Paris.

CORRESPONDANTS

•
ÉQUIPES
DÉPARTEMENTALES

Véritables relais
d'information et de
communication, ils
représentent la FFCC
auprès des institutions
et organismes de
tourisme, de la presse
et des consommateurs
campeurs...

RÔLE TECHNIQUE
ET OPÉRATIONNEL
SUR CERTAINS
DOSSIERS

•
SONT PRÉSIDENTS
PAR UN MEMBRE
DU BUREAU QUI
RAPPORTE AU
COMITÉ DIRECTEUR

•
Il en existe
actuellement 6.